



Commune: **CHASTEAUX**

Site inscrit par
Arrêté ministériel du:
20 septembre 1943

Superficie: **36 ha**

Situation:
13 km au sud-ouest
de Brive-la-Gaillarde



COMPOSANTES DU SITE

Nichée au cœur du pays du Causse corrézien, dans un paysage aux accents méridionaux bien différent des paysages limousins habituels, la butte de Chateaux émerge très distinctement des reliefs alentours. Le site comprend ce "pain de sucre", le petit village et l'église Saint-Christophe (XV^{ème} siècle) sur ses hauteurs ainsi que les terres qui l'entourent et préservent la lisibilité de la silhouette du piton et du bourg. Il englobe également une partie du lac du Causse créé sur la Couze en 1975, 30 ans après l'arrêt de protection du site.

Le bourg de Chateaux est un petit village très pittoresque composé de maisons anciennes en pierre calcaire teintée de rose, souvent agrémentées d'une treille. Il a conservé une taille modeste. Au sommet de la butte, l'église dédiée à Saint-Christophe paraît positionnée "au bord du vide". Son clocher porche carré (XV^{ème}) érigé en crête de versant, en balcon sur la vallée et le lac, donne accès à un cimetière étagé sur le flanc ouest de la butte, d'où l'on peut contempler l'imposant massif du Puy Lagarde dit "la montagne pelée".

Côté est, le site se dévoile comme par surprise au détour d'une petite route tortueuse bordée de murettes et accompagnée de noyers, après avoir longé le fond de vallée de la Couze. Côté ouest, en provenance de la D19, la silhouette du village rassemblé près de l'église et la butte forment des entités bien lisibles. Depuis le nord, sur les hauteurs des rives du lac, le village perché apparaît tel une sentinelle gardien de la vallée et du lac, sur une toile de fond boisée. Enfin, la butte est également perceptible depuis le chemin creux ombragé, à l'ouest.

Par sa situation exceptionnelle, le site permet d'impressionnantes vues lointaines : la place de la mairie constitue un grand belvédère ouvert sur les plateaux calcaires couverts de pelouses rases du Puy Lagarde. Au sommet de la butte, la placette de l'église, lieu plus intime, ouvre sur la vallée de la Couze, à l'opposé.



ÉVOLUTION



La création en 1975 (dans un but touristique) du lac du Causse, a évidemment fortement transformé le paysage notamment depuis la butte. Réputé pour ses compétitions d'aviron au plan international, des régates importantes y sont organisées. Il a déjà accueilli le championnat du monde universitaire.

Le village et ses abords n'ont pas été affectés par des constructions nouvelles médiocres. De même les prairies qui maintiennent les premiers plans de la butte dégagés et par conséquent la lisibilité du site, sont relativement épargnées malgré quelques pavillons isolés qui captent l'attention au détriment du site.

ORIENTATIONS DE GESTION

Le lac du Causse se trouve aujourd'hui à la rencontre de trois sites protégés. Même si les motivations de la protection de chacun diffèrent, il pourrait être intéressant de les relier en créant un site à l'échelle de la vallée. Le relief couvert de pelouses calcicoles qui borde le site côté est procure un horizon remarquable et rare très valorisant pour le site lui-même et indissociable de ses paysages. Si un site plus large était étudié, une attention particulière pourrait lui être portée.

Le site n'est pas valorisé d'un point de vue historique car aucun renseignement n'est donné sur l'histoire des lieux dans le village même.

